



CX 4/50.2

CL 2011/3 MAS
mars 2011

- AUX:** - Points de Contact du Codex
- Organisations internationales intéressées
- DU:** - Secrétaire, Commission du Codex Alimentarius, Programme mixte FAO/OMS
sur les normes alimentaires
- OBJET:** Distribution du rapport de la trente-deuxième session du Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage (REP 11/MAS)

**QUESTIONS À SOUMETTRE À LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA
TRENTE-QUATRIÈME SESSION POUR ADOPTION**

Projet de directives à l'étape 8

1. Projet de directives révisées sur l'incertitude de mesure (par. 23 et annexe II)

Méthodes d'analyse et d'échantillonnage

2. Méthodes d'analyse dans les normes Codex à différentes étapes, y compris les méthodes d'analyse pour les eaux minérales naturelles (par. 25 à 51 et Annexe III).

Les gouvernements et les organisations internationales souhaitant formuler des observations sur les points 1 et 2 ci-dessus doivent le faire par écrit, conformément aux Procédures d'élaboration des normes Codex et textes apparentés (voir Manuel de Procédure de la Commission du Codex Alimentarius) à l'adresse ci-dessus **avant le 15 mai 2011.**